

Suivi Hivernal des Oiseaux Communs



Protocole

Comme son nom l'indique, le Suivi Hivernal des Oiseaux des Communs consiste à suivre les populations d'oiseaux communs pendant la période hivernale. Il permettra d'observer des tendances des populations d'oiseaux en hiver et de proposer des indicateurs, comme c'est le cas pour les oiseaux nicheurs, de confirmer des tendances observées et d'appuyer les travaux sur l'impact des changements globaux sur les oiseaux.

Ce programme s'adresse aux personnes capables d'identifier à vue ou au cri la majorité des espèces d'oiseaux communs.







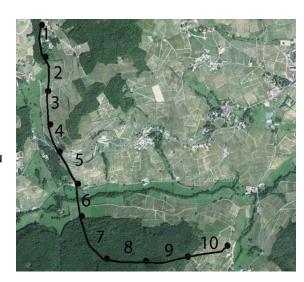


Technique de comptage

Le programme SHOC est basé sur des comptages visuels et auditifs d'oiseaux à partir de transects le long desquels l'observateur se déplace. Une paire de jumelles peut être utilisée pour aider à la détermination. Le transect est parcouru à pied, en marchant (environ 4 km/heure). Des pauses n'excédant pas 2 minutes peuvent être réalisées occasionnellement pour confirmer une détermination et réaliser un dénombrement.

Site

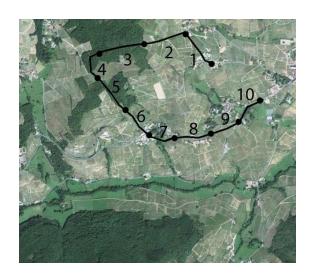
Le site de comptage est un carré de 2 km x 2 km (même maillage que pour le STOC-EPS) tiré au sort aléatoirement par la coordination nationale, dans un rayon de 10 km autour de la commune indiquée par l'observateur. La demande de nouveaux carrés est à faire auprès du coordinateur local (renseignements sur <u>Vigie-Nature</u>), qui fournira le numéro du carré. Pour les observateurs qui suivent déjà un carré STOC au printemps, il est possible de réaliser le programme SHOC en hiver sur le même carré.



Positionnement des transects

Positionnez à l'intérieur du carré 10 transects d'environ 300 mètres (min. 250 et max. 350 mètres). Les 10 transects doivent être placés bout à bout et traverser les habitats majoritaires du carré, sans chercher à échantillonner de façon exhaustive tous les milieux du carré. Idéalement, un transect doit traverser un habitat homogène (champ, village, bois ou prairie par exemple). Dans le cas où il n'est pas possible de placer les 10 transects bout à bout, vous pouvez choisir 2 séries de 5 transects bout à bout (mais pas de transects isolés).

N'essayez pas d'éviter des milieux tels que l'urbain. Les transects en milieu très artificialisé sont aussi importants que les transects en milieu plus naturel. La représentativité des habitats pour des suivis à large échelle tel que le STOC ou le SHOC est un gage de fiabilité et de robustesse pour les résultats et tendances qu'ils montrent.



Nos conseils avant de réaliser le premier passage

- Imprimez la carte du site et positionnez une première fois les transects
- Essayez de les faire correspondre plus ou moins (à quelques mètres ou dizaines de mètre près) aux habitats. Dans des zones où le paysage est peu homogène, cela ne sera pas forcément possible, vous noterez alors un habitat mixte.
- Nous recommandons de faire une visite de terrain avant le premier passage pour vérifier l'accessibilité et le placement des transects, et si possible pour rencontrer les propriétaires si vos transects passent sur des terrains privés, afin d'y obtenir l'accès.
- Faites votre premier passage et réajustez la position des transects si nécessaire. Ensuite, vous parcourrez les transects dans la même position et le même ordre tous les ans!

Période de comptage, durée et répétition des transects

Une fois les transects positionnés, ils doivent être suivis tous les ans dans le même ordre, par le même observateur et aux mêmes dates (+/- 3 jours)

Réalisez deux passages (comptages) chaque hiver, avec deux semaines d'intervalle minimum entre les 2 passages.

- 1er passage : 1er décembre 31 décembre
- 2nd passage : 1er janvier 31 janvier

Les comptages doivent être réalisés entre 8h00 et 13h00 en l'absence de vent fort et/ou de pluie forte.

Le trajet des 10 transects de 300 mètres équivalant à 3 km, vous devez réaliser l'ensemble en 1h-1h30, 2h maximum, soit environ 10 min / transect.

Méthode de relevé

A chaque passage vous noterez sur le bordereau :

- la date, le n° du carré, le n° du passage...
- la météo du jour et la présence de neige

Pour chaque transect, vous devez noter :

- l'heure de début et de fin,
- l'habitat principal avec remise à jour si nécessaire chaque année,
- éventuellement un habitat secondaire avec remise à jour chaque année (si nécessaire),
- en notant la classe de distance par rapport à la ligne de transect (0 25 ; 25 100 ; 100 200 mètres,

> 200 mètres ; en survol)



Les codes habitats sont composés de 6 colonnes ou moins (une lettre et cinq chiffres si nécessaire), vous pouvez en noter deux par transect : un habitat principal et un secondaire. Exemple dans un bocage : Habitat codé D1-13-1 - Prairie cultivée, lignes d'arbres et haies, non pâturée.

Il n'est pas toujours facile de noter la classe de distance des observations, mais il ne s'agit pas de les mesurer précisément. Donc pas d'inquiétude, on vous demande juste si l'oiseau était près, à distance intermédiaire ou plus loin dans le paysage. Il est important de ne noter que les oiseaux détectés à l'œil nu, sans scanner le paysage avec les jumelles.

Collecte et transmissions des données

Les données de votre carré sont transmises sur le module SHOC de <u>Faune France</u> ou <u>Vigie Plume</u> après avoir demandé l'accès à votre coordinateur local.

Bien que le SHOC s'apparente à une promenade hivernale, il n'en reste pas moins un protocole scientifique, veillez à respecter scrupuleusement les instructions!

Bonnes observations à toutes et tous!